



Commune des Avirons

Extrait N° 14 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 31 août 2012

L'an deux mil douze, le 31 août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

10 SEP. 2012
que la convocation du Conseil a été faite le **23 août 2012** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Pour le Maire absent,
le 1^{er} adjoint



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - Mme BETON Fernande - M. BADER Ricardot - M. RIVIERE Lucien - M. DENNEMONT Jean Daniel

Procurations : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - M. REMI Michel a donné mandat à M. FERRERE Eric

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE Vincent est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 14/ Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Marchés publics : MAPA

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

Hôtel de Ville

Alinéa 4 de l'article L.2122-22 du CGCT

Le Maire informe le Conseil des avenants qu'il a signés dans le cadre de ses pouvoirs délégués par délibération du 27 mars 2009 (Voir liste annexée).

Délivrance de concessions dans le cimetière :

Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AD 0346	813 m ²	UC	1 Ruelle des Canas	DENNEMONT Joseph Nicolas
AM 1111	Terrain : 523 m ² Appartement : 47 m ²	UC	13 Avenue Général de Gaulle	INGOUF J. Pierre, François Paul
AP 0677	650 m ²	UC	87 Chemin la Brune	SCI LES RIVIERES (RIVIERE Narcisse)
AM 1509	790 m ²	UD1/UC	3 Chemin La Croix	GENCE Norbert
AS 1323 AS 1328	715 m ²	UC1	34 Bis Rue de l'Eglise	SCCV FORCO
AP 0369	645 m ²	UD	19 Chemin Cabris	BEMANT Serge
AR 1380	2 307 m ²	UD	60 Chemin de Ligne	RIVIERE David
AN 1107	492 m ²	AUs	Piton Rouge	BRABANT Joseph Floris
AM 0380	Terrain : 4 980 m ² Appartement : 35 m ²	UC1	40 Chemin Edouard Rivière	PRAUD Catherine

AR 1303	560 m ²	UC	28 Chemin de Ligne	DROGUET Stéphan
AI 0804	555 m ²	UD	Route du Tévelave	PAYET Marie Irène
AP 0136	905 m ²	UD	86 Chemin N°1	LENCLUME Louis
AN 1088 AN 1089 AN 1090 AN 1091	1 733 m ²	AUc1	14 Bis et 14 C Chemin Théo Rivière	RIVIERE Gilles Denis
AP 0226	1 280 m ²	AUc1/N	10 Route de la Ravine Sèche	CONSORTS RIVIERE
AN 1102	1 447 m ²	AUc1	Chemin Théo Rivière	PAYET Christian
AP 0533	500 m ²	UD	Route de la Ravine Sèche	DOXIVILLE Gérard
AI 0992	519 m ²	UD	11 Bis Chemin Maurer	DARTY Orly
AM 1058	1 250 m ²	UB1	1 Chemin Bois de Nèfles	ROCHE Marie Noëla

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

**Pour le Maire absent,
le 1^{er} adjoint**

